



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBY
REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2022-34

Nombre de membres : 17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres représentés : 1

**Date de la convocation :
10/10/2022**

Le conseil d'administration s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES.

Etaient présents tous les membres du Conseil d'Administration en exercice, à l'exception de : Mesdames LASNEAU, SALVINO, Messieurs DESTAILLEUR (pouvoir M. MOREL), DUJARDIN.

Assiste : Mme DESMONS Anita, responsable du CCAS

1) OBJET : DECISION MODIFICATIVE RESIDENCE BEAUSEJOUR N°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget, il y a lieu de procéder à des réajustements des crédits

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité soit 13 voix

DECIDE

RECETTES			
GROUPE 1 PRODUITS DE LA TARIFICATION	Budget Primitif	DM	Crédits Ouverts
6419 Remboursement sur rémunération du personnel	0	+ 60 000.00	60 000.00
7311131 Forfait global	58 285.45	+ 5 584.17	63 869.62
7483 Forfait Autonomie	27 036.14	+ 26 215 .23	53 251.37
TOTAL		+ 91 799.40	
DEPENSES			
GROUPE 1 CHARGES D'EXPLOITATION			
60612 Energie, Electricité	53 000,00	+ 30 000.00	83 000.00
GROUPE 2 CHARGES DE PERSONNEL			
641 18 Autres indemnités	0	+ 10 000.00	10 000.00
641 31 Rémunération principale	0	+ 20 000.00	20 000.00
641 38 Autres indemnités	0	+ 10 000.00	10 000.00
641 388 Autres indemnités - Autres	12 628.18	+ 21 799.40	34 427.58
TOTAL		+ 91 799.40	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 11/10/2022

Le Président

Fait et délibéré en séance à Auby,
le 17/10/2022

Le Président,

Christophe CHARLES